



Responsable de la Cellule Entretien et Maintenance

(F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une responsable de la Cellule Entretien et Maintenance (F/H/X) pour le Service Stratégie transversale, Conseils & Facilités – Cellule Entretien et Maintenance

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Réserve de recrutement valable 5 ans
- Lieu de travail principal : Rue des Phlox, 20 à 5100 Nannine
- Contrat : CDI
- Votre candidature est attendue pour le 13 septembre 2026 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Cellule Entretien et Maintenance (CEM)

La Cellule Entretien et Maintenance (CEM) est une cellule en support des services de l'institution chargée de gérer et effectuer la maintenance du patrimoine immobilier provincial. Cette maintenance est effectuée par les ouvriers techniques de la cellule mais également par des prestataires externes sous forme de prestations ponctuelles ou via des contrats ou des marchés publics selon le type d'interventions. Un adjoint assure le suivi des prestations externalisées. La cellule comprend également une équipe évènementielle et manutention ainsi qu'un magasin pour les matériaux et outils d'intervention.

La CEM travaille en étroite collaboration avec le Service Technique du Patrimoine Immobilier (STPI) composé entre autres d'architectes pour la réalisation de chantiers de plus grande ampleur.

Votre mission / Vos missions

Votre fonction consiste en la prise en charge de la :

GESTION MANAGERIALE

- Diriger, gérer et faire évoluer la cellule d'Entretien, Maintenance et Event par une contribution cohérente et coordonnée afin d'atteindre les résultats de manière optimale
- Prendre en charge et assurer l'organisation générale de la cellule
- Mettre en place une méthodologie de travail cohérente, claire et formelle
- Répartir les tâches et compétences entre les différents membres du personnel, fixer des objectifs individuels aux membres de l'équipe d'entretien et réaliser les évaluations
- Animer des équipes, encadrer, conseiller, stimuler et soutenir les collaborateurs, etc...

GESTION OPERATIONNELLE

- Planifier et coordonner les différents travaux lui étant confiés, et suivre leur exécution
- Amener un avis technique sur les prestations réalisées en interne ou externalisées
- Assurer, en collaboration avec les services de la Province concernés, le suivi de l'entretien et la maintenance des bâtiments et des installations techniques (électricité, climatisation, éclairage, audiovisuel, sécurité, ascenseurs, toitures...) etc....

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse daccota@province.namur.be

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe !**



Votre profil

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur industriel en matière de construction ou de travaux publics ou d'un diplôme équivalent (architecte)
- Les candidats titulaires d'un diplôme universitaire autre que ceux précités doivent justifier d'une expérience minimale d'un an dans une fonction similaire
- Disposer d'une expérience importante dans l'organisation et le suivi de réalisation de travaux de bâtiments dans toutes les techniques et dans la gestion d'une équipe pluridisciplinaire d'ouvrier-e-s est un atout
- Déplacements fréquents – Être titulaire du permis de conduire de type B
- Grande disponibilité point de vue horaire

La procédure de sélection

L'examen sera constitué d'une seule **épreuve orale** (éliminatoire - minimum requis de 60%) permettant d'évaluer la motivation, l'expérience, les capacités managériales, les aptitudes à la fonction, les compétences techniques liées au poste et les connaissances de l'Institution.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
- Estimation de la rémunération : Grade Attaché-e spécifique – Echelle 1sp
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.974,53€
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 4.516,52€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse daccota@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écologie nécessaire ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse daccota@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 13 septembre 2026 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail daccota@province.namur.be